Annonce de SPAC sur les vaccins Questions et réponses concernant le Groupe de travail sur les vaccins 21 septembre 2020

Q. Comment le Groupe de travail sur les vaccins formule-t-il ses recommandations au gouvernement du Canada?

Le Groupe de travail sur les vaccins (GTV) formule des conseils sur le classement par ordre de priorité des projets sur les vaccins les plus avancés au Canada, trouve des vaccins mis au point à l'étranger qui intéressent le Canada et examine les possibilités de fabrication des vaccins contre la COVID-19 les plus prometteurs.

Les recommandations du GTV sont transmises au gouvernement du Canada par l'entremise du ministre de la Santé et du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie.

Le GTV a également examiné les candidats vaccins les plus avancés mis au point à l'étranger ainsi que des données connexes, et a recommandé une liste d'approvisionnement, classée en ordre de priorité, à la ministre de la Santé, au ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, et à la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Les conseils du GTV ont contribué à la prise de décisions des ministres sur la stratégie canadienne d'approvisionnement de vaccins contre la COVID-19.

Q. Est-ce que Chris Procyshyn, directeur général et cofondateur de Vanrx Pharmasystems, s'est abstenu de participer aux discussions sur la recommandation de l'achat de l'équipement de biofabrication de Vanrx?

Le membre du Groupe de travail sur les vaccins Chris Procyshyn, directeur général et cofondateur de Vanrx Pharmasystems, s'est officiellement abstenu de participer à la discussion sur l'achat éventuel d'équipement de biofabrication de Vanrx. Il n'a pris part à aucune discussion se rapportant à la rédaction, à l'examen ou à l'approbation de la recommandation relative à cet achat.

Le Groupe de travail sur les vaccins a mis en place un processus rigoureux relatif aux conflits d'intérêts, qui s'accorde avec les pratiques d'autres organes consultatifs externes bénévoles auprès du gouvernement et adopte les pratiques exemplaires à l'échelle internationale. Lorsqu'ils évaluent des projets dans une optique de financement, les membres doivent faire preuve de transparence sur leurs intérêts et d'éventuels conflits d'intérêts. Ceux qui se trouvent dans une situation de conflit d'intérêts doivent se récuser officiellement. Chaque membre du groupe de travail a signé une entente sur les conflits d'intérêts et la confidentialité, et a rempli et signé un formulaire de déclaration des conflits d'intérêts. Au début de chaque réunion, les coprésidents demandent aux membres de déclarer tout conflit d'intérêts en ce qui a trait à l'ordre du jour de la réunion et de s'abstenir de participer à la discussion en question s'ils se trouvent en situation de conflit d'intérêts. Le protocole de déclaration d'intérêt est publié dans le site Web du Conseil national de recherches du Canada (CNRC).

Étant donné le grand intérêt pour le processus du Groupe de travail sur les vaccins, le Groupe publie à titre exceptionnel un <u>registre de déclaration des intérêts</u>. Le registre sera mis à jour sur le site Web du CNRC après chaque annonce du gouvernement concernant un vaccin qui est basée sur une recommandation du Groupe de travail sur les vaccins.